

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

ARTHENA
43 rue de Courcelles
75008 Paris 08

V/REF :
N/REF : 2004 B 131 / 2018-B-3845

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 01/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

ALDI MARCHE COLMAR
Société à responsabilité limitée
Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-En-Plaine

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-3845 le 28/09/2018

R.C.S. COLMAR TI 451 847 396 (2004 B 131)

Fait à COLMAR le 28/09/2018,
LE GREFFIER



**ALDI MARCHE COLMAR
S.A.R.L.**

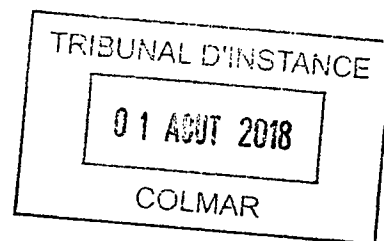
**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017**

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris
155, Bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59
SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

204B 131
L18B 3845



COFFRA



AUDIT

Paris, le 29 mai 2018

A l'Associé unique

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée
Sainte Croix en Plaine

Monsieur,

Opinion En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE COLMAR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

▪ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

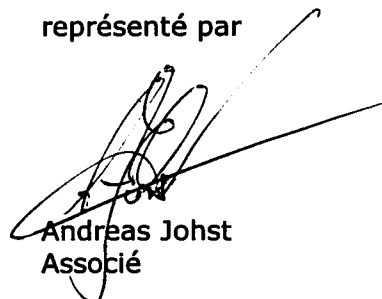
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

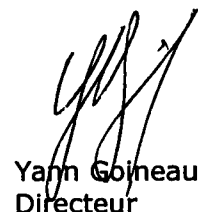
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Goineau
Directeur

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	420 434	18 705	401 729	235 982
Fonds commercial	6 828 150	533 174	6 294 976	6 583 900
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	7 248 584	551 879	6 696 705	6 819 882
Terrains				
Constructions	11 717 462	6 110 299	5 607 163	6 406 146
Installations techniques, matériel	4 798 810	4 025 024	773 787	956 826
Autres immobilisations corporelles	19 552 559	14 646 751	4 905 809	5 727 034
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	36 068 832	24 782 073	11 286 759	13 090 005
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 235		177 235	193 674
TOTAL Immobilisations financières	177 235		177 235	193 674
TOTAL Actif immobilisé (I)	43 494 651	24 833 952	18 480 699	20 103 561
Matières premières, approvisionnements	560 045		560 045	465 163
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	16 289 179		16 289 179	14 330 347
TOTAL Stock	16 849 224		16 849 224	14 795 510
Avances et acomptes versés sur commandes				4 740
Clients et comptes rattachés	275 327	26 573	248 754	145 958
Autres créances	2 317 543		2 317 543	2 298 035
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 592 869	26 573	2 566 296	2 443 993
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	706 678		706 678	658 824
TOTAL Disponibilités	706 678		706 678	658 824
Charges constatées d'avance	262 971		262 971	595 916
TOTAL Actif circulant (II)	20 418 724	26 573	20 365 150	16 498 333
Frais d'émission d'emprunt à écaler (M)				
Primes de remboursement des obligations (M)				
Écarts de conversion actif (M)				
TOTAL Actif (III)	63 913 375	24 860 525	38 845 849	36 601 894

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :12 000 000,00)	12 000 000	12 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-16 626	-54 885
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 363 817	-7 461 740
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	744 038	579 857
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 363 595	5 063 231
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	779 688	1 060 772
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	779 688	1 060 772
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 928 425	2 230 294
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	56 248	57 483
TOTAL Dettes financières	1 984 673	2 287 777
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 063 868	18 522 042
Dettes fiscales et sociales	5 280 995	4 995 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 818
Autres dettes	3 073 048	6 666 352
TOTAL Dettes d'exploitation	28 417 911	30 190 764
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	30 402 585	32 478 541
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I + V)	38 545 868	38 602 544

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N		Exercice N-1
		France	Exportation	Total
Ventes de marchandises		208 489 198		208 489 198
Production vendue biens		290 598		290 598
Production vendue services		490 846		490 846
Chiffre d'affaires		209 270 641		209 270 641
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				595 935
Autres produits				188 315
Total des produits d'exploitation (I)				2 100 346 91
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				162 858 317
Variation de stock (marchandises)				-1 958 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				1 169 136
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-19 282
Autres achats et charges externes				24 464 331
Impôts, taxes et versements assimilés				2 569 466
Salaires et traitements				16 701 139
Charges sociales				4 930 069
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		2 393 990
		Dotations aux provisions		288 924
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			26 573
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			153 046
Autres charges				1 491 529
Total des produits et charges d'exploitation (II)				215 003 705
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-5 013 515
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)			
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				6 545
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				6 545
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				9 221
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				9 221
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-2 676
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)				-5 016 191

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 788	283 248
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 142	36 900
Reprises sur provisions et transferts de charges	36 071	52 541
Total des produits exceptionnels (VII)	136 000	372 689
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 200	7 547
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	98 621	689 287
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	383 805	799 974
Total des charges exceptionnelles (VIII)	483 626	1 496 809
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-347 626	-1 124 119
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	210 197 437	201 365 576
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	215 561 254	208 827 316
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-5 363 817	-7 461 740

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/8

ALDI MARCHE COLMAR

Zone d'activité Holzackerfeld - 68127 Sainte Croix en Plaine

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammarin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

La société ALDI MARCHE COLMAR SARL n'a fermé et n'a ouvert aucun magasin au cours de l'exercice, pour un total de 66 magasins exploités au 31/12/2017.

Par décision de l'associé unique en date du 30/06/2017, le capital a été augmenté de 7 500 000 euros par la création de 37 500 parts nouvelles de 200 € en valeur nominale. Parallèlement, le montant de la perte nette inscrit dans les comptes de la société au 31/12/2016 a été amorti par la réduction du capital à hauteur de 7 500 000 euros.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017. Son entrée en vigueur n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels 2017.

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6 294 976.06 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail			
Fonds de commerce acquis	380		380
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	6 448	533	5 915
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	6 828	533	6 295

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	16 289	14 330
Combustible	370	294
Emballages	128	128

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

Fournitures consommables	62	43
Total	16 849	14 795

Aucune dépréciation de stock de marchandises n'a été constatée en 2017.

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	250
Autres	13
Total	263

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	56
Fournisseurs – avoirs à recevoir	379
Personnel – produits à recevoir	0
Organismes sociaux – produits à recevoir	0
Etat – produits à recevoir	46
Divers – produits à recevoir	0
Total	481

2.5 Capitaux propres

2.5.1 Capital social

Le capital social, d'un montant de 12 000 000 euros, est composé de 60 000 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	5 063
Variation des provisions réglementées	164
Dividendes versés	0
Augmentation/ réduction du capital social	7 500
Résultat de l'exercice	-5 364
Capitaux propres au 31 décembre N	7 363

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**5/8****2.6 Provisions**

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 434 K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 314 K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 120 K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N
	K€
Intérêts courus à payer	28
Factures non parvenues	6 973
Personnel – charges à payer	1 618
Organismes sociaux – charges à payer	728
Etat – charges à payer	1 579
Clients – avoirs à établir	0
Divers – charges à payer	328
Total	11 254

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	208 489	198 844
Refacturations diverses - biens	291	247
Refacturation diverses - services	491	512
Total	209 271	199 603

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 932 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2017. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	6
Escomptes reçus	6
Produits d'intérêts financiers	0
Autres produits financiers	0
Charges financières	-9
Charges d'intérêts financiers	-9
Autres charges financières	
Résultat financier	-3

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	136
Sur opération de gestion	54
Reprises sur amortissements dérogatoires	36
Autres reprises de provisions exceptionnelles	
Produits de cessions d'immobilisations	46
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-484
Sur opération de gestion	-1
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-42
Dotations aux amortissements dérogatoires	-200
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-184
Charges exceptionnelles diverses	-57
Résultat exceptionnel	-348

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

« Néant »

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	744	248
...		
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-298	-99
Tascom	-567	-189
...		
Total	-121	-40

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	94
Remboursement de frais de formation	30
Indemnités d'assurance	11
...	
Total	135

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel Salarié
Ingénieurs et cadres	92.08
Agents de maîtrise	108.25
Employés	442.33
Total	642.66

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	617.95
Non cadres	474.02
Total droits cumulés	1091.97

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.08% et d'un taux d'actualisation de 0.80%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

« Néant »

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	189
Total	189

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)	7 080 881		167 703
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		10 215 289		9 922
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		1 504 944		1 958
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 691 807		121 416
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		14 794 739		619 918
	Matériel de transport		3 399 680		23 230
	Matériel de bureau et mobilier informatique		954 254		37 822
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			33 500 743		814 265
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			193 674		0
TOTAL (IV)			193 674		0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)			33 694 417		814 265
Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation
					Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			7 248 584
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				10 225 211
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			14 650	1 492 252
Installations techniques, matériel et outillage industriels				14 412	4 798 810
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			139 570	15 275 087
	Matériel de transport			106 759	3 316 151
	Matériel de bureau et mobilier informatique			30 754	961 322
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (II)				300 416	33 000 832
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				16 439	177 235
TOTAL (I+II+III+IV)				316 855	33 178 067

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		16 749	1 956		18 705		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	4 043 310	569 499		4 612 809		
	Installations générales, agencements	1 270 777	57 809	14 650	1 313 936		
Installations techniques, matériels et outillages		3 734 981	304 455	14 412	4 025 024		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	10 858 014	1 131 656	129 093	11 860 576		
	Matériel de transport	1 818 059	261 573	75 312	2 004 321		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	745 567	67 041	30 754	781 854		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		22 470 708	2 392 034	284 222	24 598 519		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		22 487 456	2 393 990	284 222	24 617 224		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres Immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	200 251			36 071			
Mat bureau							
Emball.							
CORPO	200 251			36 071			
Acquis. de titres							
TOTAL	200 251			36 071			
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	578 857	200 251	38 071	744 038
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	578 857	200 251	38 071	744 038
Provisions pour litige	730 000	30 000	330 000	430 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	330 772	123 046	104 130	349 688
TOTAL (II)	1 060 772	163 046	434 130	1 709 688
Provisions sur immobilisations incorporelles	244 250	288 924		533 174
Provisions sur immobilisations corporelles		183 554		183 554
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	25 590	26 573	25 590	26 573
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	244 250	468 543	25 590	709 688
TOTAL GENERAL (TOTAL I+II)	1 060 772	631 644	459 719	2 209 688
Dont dotations et reprises d'exploitation		468 543	459 719	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		383 805	36 071	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				177 235		177 235	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				177 235		177 235	
Clients douteux ou litigieux				81 982	81 982		
Autres créances clients				193 344	193 344		
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.					
Personnel et comptes rattachés				9 898	9 898		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			226 283	226 283		
	Autres impôts						
	Etat - divers			46 409	46 409		
Groupes et associés				1 578 285	1 578 285		
Débiteurs divers				456 668	456 668		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				2 592 869	2 592 869		
Charges constatées d'avance				262 971	81 981	180 990	
TOTAL DES CREANCES				3 033 075	2 674 850	358 225	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B		Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				1 928 425	1 928 425		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers				56 248	45 415	10 833	
Fournisseurs et comptes rattachés				20 063 868	20 063 868		
Personnel et comptes rattachés				1 618 005	1 618 005		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 882 015	1 882 015		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			201 632	201 632		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			1 579 343	1 579 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupes et associés							
Autres dettes				3 073 048	3 073 048		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				30 402 585	30 391 752	10 833	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

ALDI MARCHE COLMAR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 12.000.000 d'euros
Siège Social : Zone d'Activité Holzackerfeld
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
451 847 396 RCS Colmar

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 5.363.817 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 5.380.443 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance



GRZ STAWIASKI.